



Fédération Française de Rugby

COMITE DE BOURGOGNE



Président
J.F. CONTANT

8, Chemin des mariages
21200 BEAUNE

Tél. 03 80 22 01 51 - Fax 03 80 22 00 59

ctebgrugby@wanadoo.fr

C.C.P. Comité de Bourgogne de Rugby 641-61 D

Beaune, le vendredi 11 mars 2016

JBM/CSR 330

CONVOCATION

Moins de 15 Ans

Veillez trouver ci-jointe la liste officielle des joueurs et des joueuses sélectionnés en équipes de Bourgogne pour participer au Tournoi de Gennevilliers qui se déroulera les samedi 26 et dimanche 27 mars

Pour le samedi midi prévoir un repas tiré du sac

Déplacement en bus

Aller le 26/3/2016

Parking du Rd-pt Jeanne rose	6h45
Péage Chalon Sud	7h30
Péage Beaune centre	8h15
Pouilly parking Mc Do	8h45
Péage Auxerre Nord	10h
Gennevilliers	13h

Retour le 27/3/16

Les joueurs préviendront par tél

Equipements/Documents

Les joueurs doivent se munir d'un équipement complet de match et d'entraînement, d'un survêtement et d'un coupe vent, d'une paire de chaussures de jogging, d'un nécessaire de toilette.

Chaque nouveau joueur doit se présenter muni de sa licence.

Indisponibilité

En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue, certificat médical à l'appui) prévenir le plus rapidement possible
Benjamin MOREUX 06 63 18 50 67

Jean-Baptiste MOREAU
Président de la Commission Sportive Régionale

JOUEURS SELECTIONNES

CLUB	JOUEURS
NEVERS	DOVILLAIRE Antoine, LEFEBVRE Antoine
LE CREUSOT	CHAUMONT Yannick
NUITS SAINT GEORGES	LITHAUD Thomas, LATOIR Morgan, RETIERE Edgar, KOSPICEWICZ Loïc, LANET Tom, MARION Killian
BEAUNE	BEGIC Lukas, PALAZON José
MONTCEAU	GERVASI Lucas
POUGUES	TRABESSE Flavien
STADE DIJONNAIS	MOTREUIL Gaëtan, HARTMANN Simon, MILLIAN Marius
MIGENNES	CALUSSEVICO Jordan, DARDE Titouan,
CHALON	POUJADE Baptiste
SEURRE	GRUET Emanuel
TONNERRE	DUTOIT Benjamin
AUXERRE	OUALI Yanis, HITTIER Téva

Encadrement :

MOREAU Jean-Baptiste

Chef de délégation

MOREUX Benjamin

CRT

BAZENET Lionel
CHAMPEAU Yoan

Entraîneur
Entraîneur

JOUEUSES SELECTIONNEES

CLUB	JOUEUSES	
SAINT APOLLINAIRE	DUCRET	AMELINE
SEURRE	QUENOT	AMANDINE
CHATENOY	SORDET	CAMILLE
R C DIJON	MARIEY	JADE
RUG FEM CHALONNAIS COQUELICOTS	DJAMALA DINY	HILMA
	BILLARDON	MAEVA
	MSALLEK	IHSSAN
RUGBY CLUB XV CHAROLAIS BRIONNAIS	LIGNEREUX	LAURE
RUGBY FEMININ CREUSOT MONTCEAU	HADRI	LOUISE
SAULIEU R C	JEANNIN	MARGAUX
NEVERS	HOLDER	DJANYS
	CIRBEAU	CLEMENCE

Encadrement :

Serge JACQUENOD Dirigeant Bourgogne

Maxime RUPIN Entraîneur

Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-

SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.